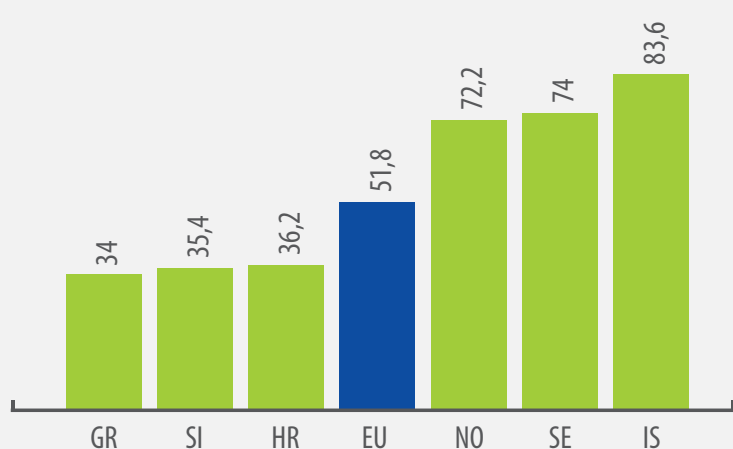
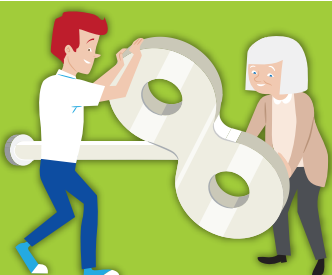


# Gérer la main-d'œuvre vieillissante d'Europe

La main-d'œuvre européenne vieillit: d'ici 2030, les travailleurs âgés entre 55 et 64 ans devraient représenter 30 % ou plus de la main-d'œuvre totale dans de nombreux pays.

En Europe, l'âge officiel de la retraite est en hausse, mais nombreux sont les travailleurs qui continuent de quitter le marché du travail bien avant d'atteindre l'âge de la retraite et dans plusieurs pays le taux d'emploi des travailleurs plus âgés est faible.



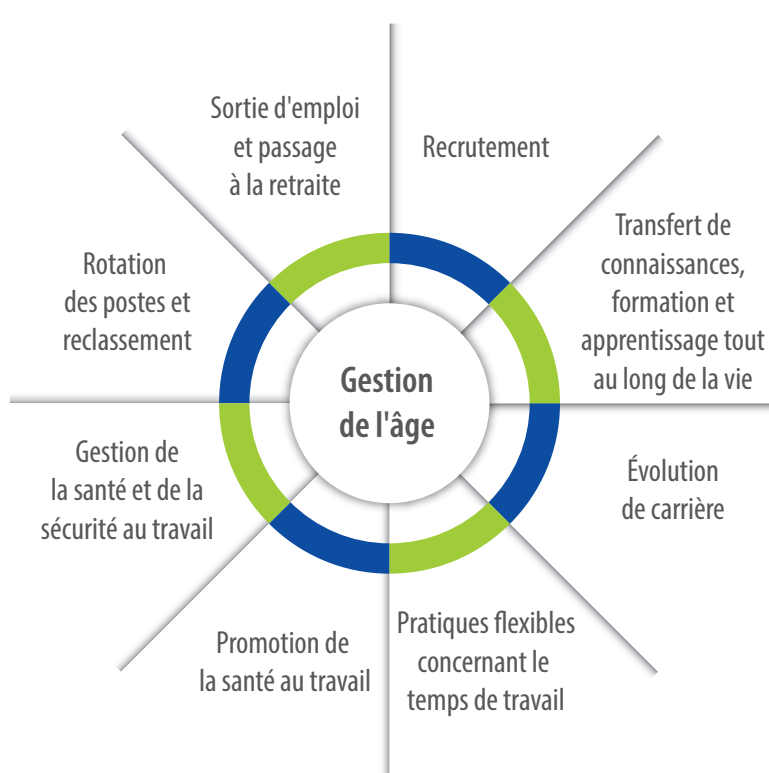
Taux d'emploi chez les personnes âgées entre 55-64 ans par pays (ANNÉE 2014)

BE 42,7	EE 64	CY 46,9	MT 37,8	RO 43,1
BG 50	IE 53	LV 56,4	NL 59,9	SK 44,8
CZ 54	ES 44,3	LT 56,2	AT 45,1	FI 59,1
DK 63,2	FR 47	LU 42,5	PL 42,5	GB 61
DE 65,6	IT 46,2	HU 41,7	PT 47,8	CH 71,6

Une santé fragile est une raison importante de quitter le marché du travail mais d'autres facteurs influencent également cette décision, comme les déqualifications professionnelles, la discrimination fondée sur l'âge, le manque de compréhension, ou les responsabilités familiales.

De nouvelles approches en matière de ressources humaines, de sécurité au travail et de gestion de la santé sont nécessaires afin de faciliter et motiver les gens à prolonger leur vie active.

## Les éléments clés d'une gestion réussie de l'âge



### Avantages de la gestion de l'âge pour les travailleurs

- Une plus grande motivation;
- Une plus grande satisfaction au travail;
- Un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;
- Une capacité du travail et une employabilité durables tout au long de la carrière professionnelle.

### Avantages pour les employeurs

- Garantir l'offre de main-d'œuvre et anticiper les pénuries de compétences/de talents;
- Éviter de coûteuses pertes de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée;
- Diminuer la rotation du personnel et réduire les coûts de recrutement;
- Bien gérer la relève lors du départ à la retraite des personnes;
- Une meilleure performance au sein de tous les groupes d'âge;
- Exploiter pleinement les forces et compétences des différentes tranches d'âge, en profitant notamment des réseaux, de l'expertise et de l'expérience des travailleurs âgés.

## Capacité de travail: l'équilibre entre les ressources personnelles et les facteurs professionnels

### «Maison» de la capacité de travail



L'image a été adaptée à partir de l'image de la «Maison» de la capacité de travail provenant de l'Institut finlandais pour la santé du travail ©

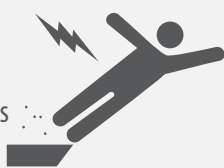
Promouvoir la capacité de travail nécessite un bon leadership et une coopération entre employeurs, directeurs, superviseurs et travailleurs.

## Évaluation de risques

L'environnement professionnel doit être adapté aux capacités changeantes tout en tenant compte de l'évaluation des risques. L'âge est un aspect de la diversité à prendre en compte dans l'évaluation des risques. Certains facteurs de risques ont besoin d'une attention spécifique dans le cas des travailleurs plus âgés:

### Risques physiques

- Les dangers ergonomiques (mouvements répétitifs, manutention manuelle, des postures inconfortables, des postures statiques);
- Le travail posté;
- Des environnements de travail chauds, froids ou bruyants, des vibrations;
- Le travail en hauteur.



### Risques psychosociaux

- Des compétences obsolètes, un manque de formation et d'évolution de carrière;
- La discrimination fondée sur l'âge;
- Un mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée, par ex. dû à des responsabilités familiales.



Or les travailleurs plus âgés ne représentant pas un groupe homogène, les suppositions ne devraient pas se fonder uniquement sur l'âge.

## Campagne 2016-217 Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge

La campagne 2016-17 «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» d'EU-OSHA vise à promouvoir le travail durable et le vieillissement en bonne santé dès le début de la vie professionnelle.

Pour en savoir plus sur la campagne et comment s'y impliquer, veuillez consulter [www.healthy-workplaces.eu/fr](http://www.healthy-workplaces.eu/fr) et essayer notre e-guide sur <http://eguides.osha.europa.eu/>.